

COMMUNE DE TALLOIRES-MONTMIN



CONSEIL MUNICIPAL du 16 décembre 2024

Procès-verbal

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 16 décembre à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de Talloires-Montmin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Didier SARDA, Maire.

Présents : 18

Didier SARDA, Bettina GARBEROGLIO, Olivier MOUZIN, Sylviane WANDEROILD, Bernard FOUQUERE, Brigitte NEMOZ, Christophe DUNOYER, Jean-Paul COQUARD, Raphael LYARET, François DELORT-LAVAL, Emmanuel HUBER, Bruno ASSELIN, Sylvie BESNIER, Stéphanie CORCY, Ségolène CAMUSET, Magali SULPICE, Danielle ROCHET, Stéphane DUCLOS,

Date de convocation :

Jeudi 12 décembre  
2024

Nombre de membres  
en exercice : 23

Présents : 18

Absent : Vincent SPRUNGLI, Bernard HOFFMANN, Alban GOBERT, Benoit RICHARD, François-Joseph BOUGAUD

Secrétaire de séance :  
Raphaël LYARET

---

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h10.

Désignation d'un secrétaire de séance :

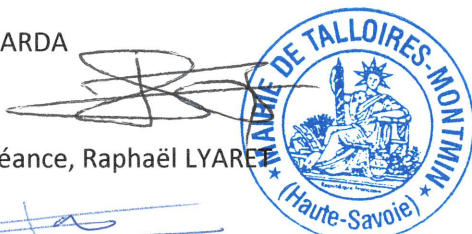
Monsieur Olivier MOUZIN est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance publique du Conseil Municipal du 23 septembre 2024 et du 04 novembre 2024.

Au moment des discussions sur le sujet des ces 2 PV, Monsieur Stéphane Duclos précise que la convocation du conseil municipal du 16 décembre n'a pas été accompagnée de la notice explicative, celle-ci ayant été transmise le 13.12.2024, contrairement aux dispositions du règlement intérieur du CM.

Compte tenu de la situation, Monsieur le Maire décide d'ajourner la séance. La séance est levée à 20h20.

Le Maire, Didier SARDA



Le secrétaire de séance, Raphaël LYARET